



Préfecture de département
Commune de LE BOIS

Fiche communale
d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques
pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2016-1539** du **22 décembre 2016** mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR naturels oui non

PPR APPROUVE	date	28 Janvier 2009	aléa	Mouvements de terrain- Crues torrentielles-Inondation
PPRN REVISE APPROUVE	date	24 janvier 2013	aléa	Mvts de terrain- crues torrentielles
PPRN REVISE APPROUVE	date	12 Juin 2015	aléa	Chute de blocs- Laves torrentielles
PPRI Tarentaise Aval APPROUVE	date	04 Février 2015	aléa	Inondation par l'Isère

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Rapport de présentation- Zonage- Règlement du PPR consultable sur Internet *
consultable sur Internet *
consultable sur Internet *

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR miniers oui non

	date		
	date		
	date		

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *
consultable sur Internet *
consultable sur Internet *

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR technologiques oui non

	date		effet
	date		effet
	date		effet

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *
consultable sur Internet *

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

La commune est située dans une zone de sismicité Forte zone 5 Moyenne zone 4 Modérée zone 3 Faible zone 2 Très faible Zone 1

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Zonages du PPRN et du PPRI consultables en mairie, en DDT et sur internet :

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques/Base-de-donnees-PPR/Plans-de-prevention-des-risques-naturels-hors-inondation-de-plaine-PPRN/PPR-de-Le-Bois>

7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles nombre **2** catastrophes technologiques nombre **0**

Date Le préfet de département

